



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Grippe aviaire

Exercice d'envergure prévu entre le 11 et le 14 mars 2008 dans la région de Colombier, Boudry et Cortaillod

Le Département de la justice, de la sécurité et des finances communique:

L'épidémie de grippe aviaire qui sévit actuellement dans plusieurs pays d'Asie a eu quelques répercussions en Europe, même sur les bords du lac de Constance, sans toutefois se propager à des exploitations de production avicoles. Les mesures de protection édictées par l'Office fédéral vétérinaire jusqu'en avril 2008 sur les bords de nos lacs et cours d'eau sont appliquées et les risques de contagion par des oiseaux migrateurs sont actuellement limités. Le Canton de Neuchâtel se prépare néanmoins à mettre en œuvre divers moyens pour lutter contre les effets de cette épidémie, si elle devait se déclarer sur le territoire du canton. C'est ainsi qu'un exercice d'envergure, placé sous la responsabilité du Service de la sécurité civile et militaire et mené en collaboration avec les commandants des organisations de protection civile se tiendra entre le mardi 11 mars et le jeudi 14 mars 2008 dans la région de Colombier, Boudry et Cortaillod.

Pour éviter la propagation du virus

La protection civile a un rôle déterminant à jouer pour éviter la propagation du virus, en mettant en place des postes de désinfection des véhicules et personnes dans un rayon défini par l'état-major de conduite du gouvernement cantonal au sein duquel siège le vétérinaire cantonal. Ils doivent donc être entraînés à leur mission dans ce cadre.

Les membres de la protection civile doivent être entraînés à leur mission dans ce cadre. Aussi, un exercice placé sous la responsabilité du Service de la sécurité civile et militaire, en collaboration avec les commandants des organisations de protection civile sera conduit entre le 11 mars et le 14 mars 2008.

L'exercice d'envergure qui sera conduit entre le 11 et le 14 mars 2008 entre Colombier, Boudry et Cortaillod impliquera plus de 140 personnes, avec la mise en place de trois postes de désinfection de véhicules et personnes autour d'une exploitation définie. Cet exercice poursuit plusieurs objectifs qui consisteront à vérifier l'exactitude des planifications; la compatibilité du matériel en rapport avec la mission; la capacité opérationnelle de la protection civile à remplir sa mission durant des périodes allant de 21 à 30 jours consécutifs suivant la gravité de l'épidémie.

Quelques restrictions de circulation prévues

Un tel exercice ne va pas sans perturber quelque peu les habitudes des usagers des axes routiers qui doivent s'attendre, dans le périmètre concerné, à quelques restrictions de circulation qui seront mises en place par la troupe engagée et le Service de la sécurité civile et militaire, en collaboration avec la Police cantonale et le Service des ponts et chaussées.

Tout en les remerciant d'avance, nous invitons les usagers à faire preuve de patience et de fair-play avec les organes de sécurité de la protection civile appelés à régulariser le trafic et à respecter la signalisation qui sera mise en place, dès lors que les postes de désinfection seront opérationnels 24h/24 dès le 12 mars en début d'après-midi.

A L'ATTENTION DE LA PRESSE :

Une visite des chantiers est prévue jeudi 13 mars entre 10h00 et 12h00. Lieu de rendez-vous : 10h00, Colombier, Service de la sécurité civile et militaire, Bâtiment A4, salle de conférence ; déplacement sur les lieux de travail organisé.

Pour des questions d'organisation et de transport, merci de bien vouloir annoncer votre présence d'ici au mardi 11 mars 2008 à Corinne Tschanz, chargée de communication, courriel : corinne.tschanz@ne.ch

Pour de plus amples renseignements:

Claude Gaberel, chef du Service de la sécurité civile et militaire, tél. 032 889 63 31.

Neuchâtel, le 7 mars 2008